

ORDRE DU JOUR CONSEIL MUNICIPAL DU 16 OCTOBRE 2025 à 18H00

- Communications de Madame le Maire
- Adoption du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 1^{er} juillet 2025.

Administration Générale

- 55. Election d'un nouvel adjoint, détermination du nombre d'adjoints au Maire et fixation de l'ordre du tableau.
- 56. Conditions d'exercice des mandats locaux. Fixation du montant des indemnités de fonction des élus municipaux.
- 57. Conseil Portuaire du port départemental de Cassis. Désignation d'un représentant suppléant du conseil municipal.
- 58. Tennis sporting club des Gorguettes. Désignation d'un représentant suppléant du conseil municipal au conseil d'administration.

DSTMG

- 59. Rapport annuel du service géré en délégation de service public. Casino de Cassis. Exercice 2023/2024.
- 60. Rapport annuel du service géré en délégation de service public pour le restaurant scolaire. Exercice 2024.
- 61. Rapport annuel du service public balnéaire géré en délégation de service public. Exercice 2024.
- 62. Rapport annuel du service géré en concession de service pour l'exploitation du service de grutage, halage, mise à l'eau des navires et de l'aire de carénage du port de Cassis. Exercice 2024.
- 63. Rapport annuel du service géré en concession de service pour l'exploitation du Club House du port départemental de Cassis. Exercice 2024.
- 64. Exploitation du Club House du Port Départemental de Cassis. Procédure infructueuse. Lancement d'une nouvelle procédure de délégation de service public.
- 65. Appel à manifestation d'intérêt en vue de l'occupation du domaine public pour la réalisation, l'exploitation et la mise en place d'une centrale photovoltaïque en ombrière sur le parking des Gorguettes. Choix du Lauréat

Espaces Naturels et Urbains

- 66. Approbation de la convention type de mise à disposition de l'offre de service numérique pour l'application de gestion des droits du sol dénommée « CART@ADS mode hébergement ».

67. Création de logements sociaux. Approbation des principales caractéristiques des baux à réhabilitation et emphytéotiques à venir avec la société Erilia. Autorisation donnée à Madame le Maire de signer lesdits baux avec la société Erilia.

Personnel communal

68. Recensement de la population 2026. Recrutement des agents recenseurs et désignation des coordonnateurs.

Finances communales

69. Admission en non-valeur de créances irrécouvrables.

70. Admission en non-valeur de créances éteintes.

71. Budget annexe des affaires portuaires et maritimes. Admission en non-valeur.

72. Reprise sur provision semi-budgétaire pour litige.

73. Reprise sur provision semi-budgétaire pour litige.
